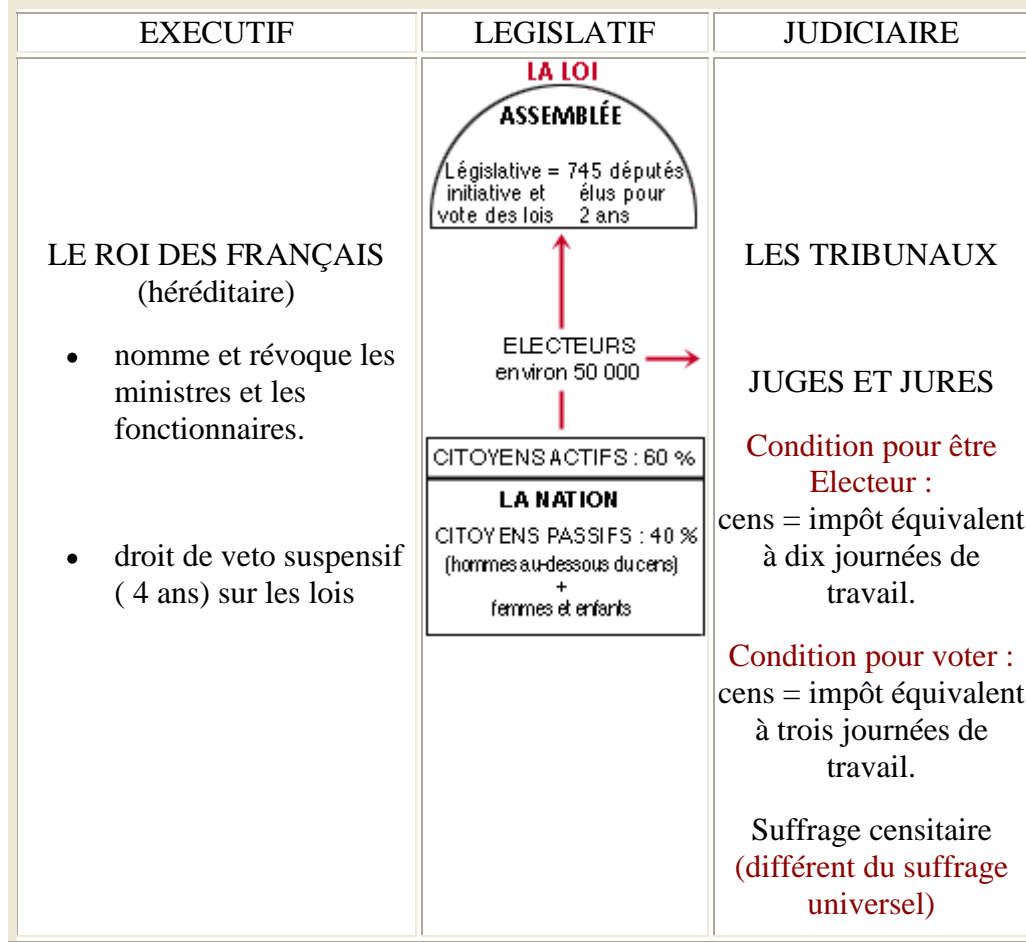




LA CONSTITUTION DE 1791

Une constitution est un texte fondamental qui fixe la façon dont un pays est gouverné : l'organisation des pouvoirs



Sur 25 millions d'habitants (La nation), il y a environ 4,3 millions de citoyens actifs.

Ce schéma n'est pas à étudier en soi, mais sert à poser et préciser un vocabulaire politique (suffrage censitaire) et à mesurer l'écart avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

- L'héritage des philosophes :

Quel est le grand principe de Montesquieu appliqué ici ?

La séparation des trois pouvoirs

-pouvoir législatif - pouvoir exécutif - pouvoir judiciaire.

- Les "entorses" à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Quelle catégorie de Français peut voter ou être éligible ?

Les citoyens actifs (60 % des hommes)

Quelle catégorie est écartée ?

Les citoyens passifs et les femmes.

Peut-on parler de nation souveraine ?

Non.

Le suffrage censitaire limite le droit de vote. Quel principe de la Déclaration des droits de l'homme est bafoué ?

L'égalité en droits.

- Les changements d'appellation par rapport à l'Ancien Régime.

Louis XIV était roi de France par la grâce de Dieu. En 1791 le roi devient roi des Français. Que sous-entend cette appellation ?

Il tient son pouvoir de la Nation.

Cependant la couronne se transmet selon la tradition. De quelle manière ?

Par hérédité (fils aîné)

La nouvelle devise : la Nation - la Loi - le Roi (S'oppose à l'absolutisme).



LA CONSTITUTION DE 1791

Une constitution est un texte fondamental qui fixe la façon dont un pays est gouverné : l'organisation des pouvoirs

